

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Apprenti
Syndicat

37 37 20

Séance du 09 mars 2009

Date de la convocation
20/02/09

Date d'affichage
20/02/09

Objet de la Délibération
2009-03-12
Projet Territorial de santé

L'an deux mille neuf

Et le neuf mars

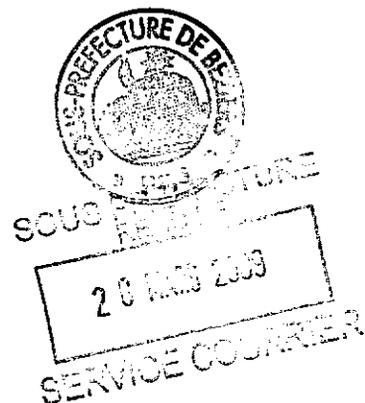
à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F.GALBE** (Commune Poujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Monique POUX** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).

Acte rendu exécutoire
après [09/03/09] fecture
le [09/03/09]
et publication ou notification
du [09/03/09]
après dépôt en Préfecture



Objet : Projet Territorial de santé

Le Comité Syndical, lors de sa réunion du 15 octobre 2007, s'est prononcé favorablement sur l'élaboration d'un projet territorial de santé et sur la possibilité de faire accompagner le Pays par un cabinet d'étude spécialisé.

Le projet territorial de santé a pour objectif de construire une offre cohérente de services de santé, en impliquant la population, les élus et les professionnels de santé selon deux axes de travail : l'offre de soins et la prévention.

Appréhender la santé de manière globale nécessite la contribution d'un grand nombre d'acteurs et une bonne connaissance de l'organisation de la santé.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles envisage de s'appuyer sur les concours du Comité Régional d'Education à la Santé et de la Maison Médicale de Garde de Béziers, gérée par le COMERBI (Collège des Médecins de la Région Biterroise), pour des prestations se montant respectivement à 6.648 € et 2.270 €.

De plus, l'acquisition de données relatives à la santé sur le territoire, auprès de l'Observatoire Régional de la Santé et de la MSA, est proposée pour 1.850 €

Le budget prévisionnel de cette action est de 10.768 € pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités:

Conseil Général de l'Hérault..... 6.520 €
Conseil Régional Languedoc-Roussillon..... 2.134 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur la modification du plan de financement de cette action et de bien vouloir l'autoriser en cas d'avis favorable à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ouï Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la modification du plan de financement de cette action et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 09 mars 2009.

Le Président,
Francis BOUTES

